Quand je me promène, afin que mon maître prenne l'air (vous savez avec le confinement, ils ne sortent pas assez, ce n'est pas bon pour eux !), c'était toujours compliqué de savoir où poser ma crotte !

Mais de nouveaux distributeurs à sacs vont être installés ! Et tout le long de ma promenade habituelle qui plus est ! Car vous aurez sans doute remarqué que certaines de ces nouvelles installations forment une boucle... Malin !
Voilà en tout cas un souci en moins, je vais pouvoir courir après les oiseaux plus sereinement.

Bon à savoir :
Des distributeurs de sacs et des poubelles vont bientôt être installés devant le 1 rue de l'hôpital, devant le passage piétons de l'hôpital vers l'aire de loisirs, après la chapelle de l'aire de loisirs, aux alentours du Monument aux Morts, et le dernier, proche des Marineries. En complément des points existants (l'Odyssée, place des platanes et devant le bar-restaurant).
Pour contribuer à garder notre village propre, et de bonnes relations avec nos amis à 4 pattes, nous vous remercions donc de ramasser les déjections canines avec les sacs laissés à cet effet puis de jeter le tout à la poubelle.

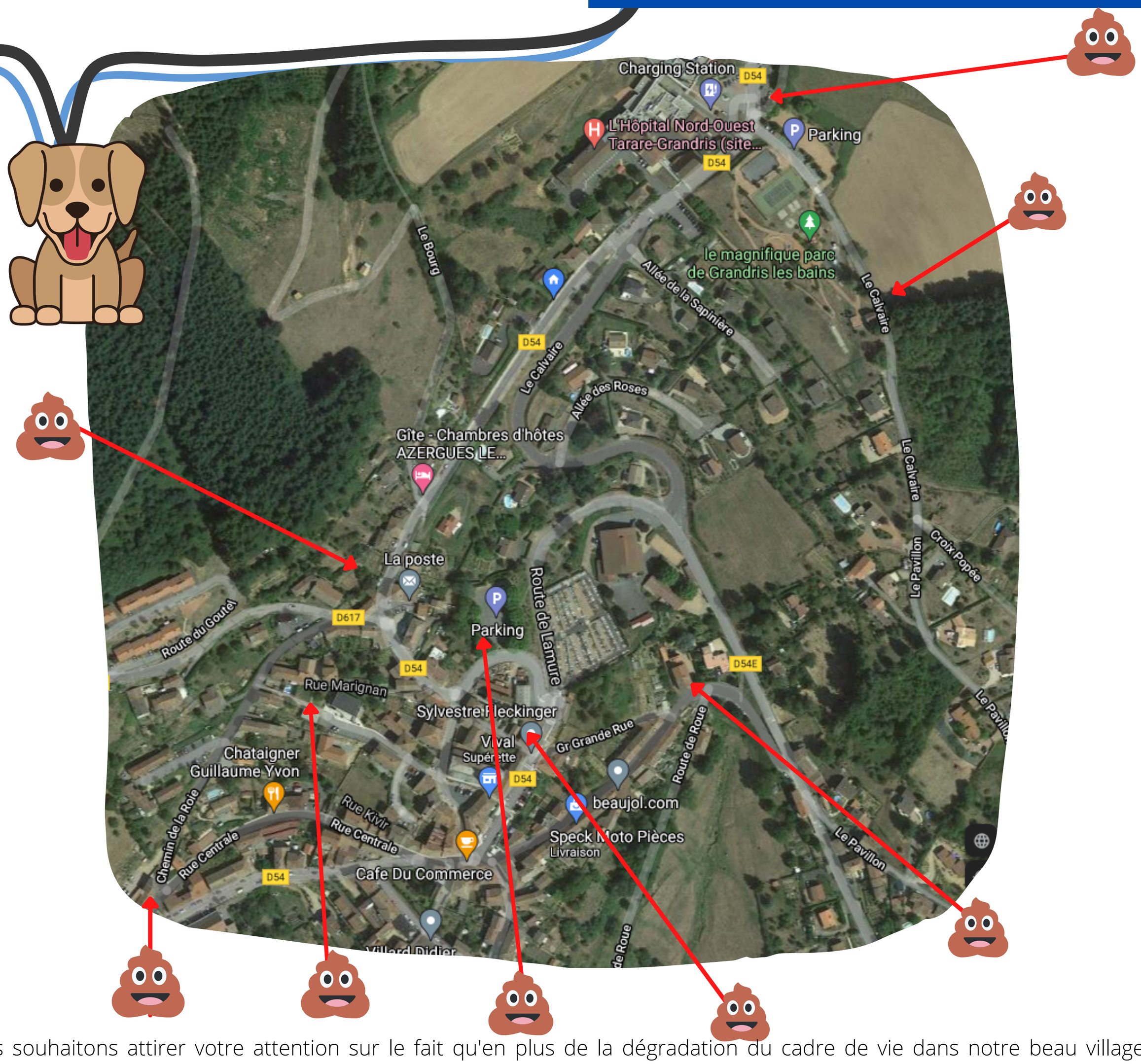

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'en plus de la dégradation du cadre de vie dans notre beau village, la prolifération de déjections a un impact sur la salubrité publique et sur la prolifération de microbes, potentiellement vecteurs de certaines maladies dont nous pourrions nous passer.

Par ailleurs, le travail des agents de la commune peut les amener à couper l'herbe ou à tailler les haies. Ce travail devient dès lors relativement pénible, s'il s'y trouve des déjections.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal et qu'en cas de non- respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.